

Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles
International Journal of Sociocultural community development and practices
Revista internacional Animación, territorios y prácticas socioculturales



L'animation en Algérie à l'horizon 2030-2035

Aïcha Boukrissa

Numéro 26, 2024

15e anniversaire
15th anniversary
15 anos

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1115830ar>
DOI : <https://doi.org/10.55765/atps.i26.2763>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de communication sociale et publique, Université du Québec à Montréal

ISSN

1923-8541 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boukrissa, A. (2024). L'animation en Algérie à l'horizon 2030-2035. *Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles / International Journal of Sociocultural community development and practices / Revista internacional Animación, territorios y prácticas socioculturales*, (26), 265–276. <https://doi.org/10.55765/atps.i26.2763>

Résumé de l'article

Une action culturelle qui se veut positive, enthousiaste, frappée du sceau de la bonne santé physique et de la jeunesse triomphante est en voie de consolidation en Algérie. Cet essor, qui repose sur de nouvelles formations en animation, s'insère dans un mouvement plus large de la société civile. En effet, depuis l'adoption en 2023 d'un projet de loi visant à mettre en place les mécanismes d'un mouvement associatif actif et efficace au sein de la société, on assiste à l'harmonisation du droit relatif aux associations avec l'article 53 de la nouvelle constitution algérienne en vertu duquel le droit de créer des associations est garanti, s'exerçant par simple déclaration, les associations ne pouvant être dissoutes qu'en vertu d'une décision de justice. Si le volet social l'emporte encore sur le volet culturel de l'animation, tout se met en place pour qu'elle puisse jouer pleinement son rôle dans le développement du pays à l'horizon 2030-2035.

© Aïcha Boukrissa, 2024



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



Prospective/ Prospective/ Prospectiva

L'animation en Algérie à l'horizon 2030-2035

Aïcha Boukrissa

Université Alger 3, Algérie
boukhrissanaila@gmail.com

Une action culturelle qui se veut positive, enthousiaste, frappée du sceau de la bonne santé physique et de la jeunesse triomphante est en voie de consolidation en Algérie. Cet essor, qui repose sur de nouvelles formations en animation, s'insère dans un mouvement plus large de la société civile. En effet, depuis l'adoption en 2023 d'un projet de loi visant à mettre en place les mécanismes d'un mouvement associatif actif et efficace au sein de la société, on assiste à l'harmonisation du droit relatif aux associations avec l'article 53 de la nouvelle constitution algérienne en vertu duquel le droit de créer des associations est garanti, s'exerçant par simple déclaration, les associations ne pouvant être dissoutes qu'en vertu d'une décision de justice. Si le volet social l'emporte encore sur le volet culturel de l'animation, tout se met en place pour qu'elle puisse jouer pleinement son rôle dans le développement du pays à l'horizon 2030-2035.

Mots-clés : société civile, droit, associations, jeunesse.

A cultural action that is positive, enthusiastic, marked by good physical health and triumphant youth is being consolidated in Algeria. This growth, which is based on new training in sociocultural community development, is part of a broader movement of civil society. Indeed, since the adoption in 2023 of a bill to set up mechanisms for an active and effective associative movement within society, the law on associations is being harmonized with the Article 53 of the new Algerian constitution, under which the right to create associations is guaranteed and can be exercised by a simple declaration, associations which may be dissolved only by a court decision. If the social aspect still prevails over the cultural aspect of sociocultural community development, everything is being set up so that it can play its full role in the development of the country by 2030-2035.

Keywords: civil society, law, associations, youth.

En Argelia se está consolidando una acción cultural que pretende ser positiva, entusiasta, marcada por la buena salud física y la juventud triunfante. Este auge, que se basa en nuevas formaciones en animación, se inserta en un movimiento más amplio de la sociedad civil. En efecto, desde la aprobación en 2023 de un proyecto de ley destinado a establecer los mecanismos de un movimiento asociativo activo y eficaz en el seno de la sociedad, se está produciendo la armonización del derecho relativo a las asociaciones con el artículo 53 de la nueva Constitución argelina en virtud del cual queda garantizado el derecho a crear asociaciones, ejerciéndose por simple declaración, las asociaciones que sólo puedan disolverse por decisión judicial. Si el aspecto social sigue prevaleciendo sobre el aspecto cultural de la animación, todo está en su lugar para que pueda desempeñar plenamente su papel en el desarrollo del país en 2030-2035.

Palabras clave : sociedad civil, derecho, asociaciones, juventud.

Introduction

À l'aube de 2025, l'Algérie se prépare à entrer dans une nouvelle phase de transformation profonde, marquée par des réformes sociales, économiques et politiques d'envergure. Ces projets visent à renforcer l'émergence du pays sur la scène internationale tout en améliorant la vie quotidienne des citoyens.

Les études les plus récentes indiquent que la présence de l'animation s'adosse au retour de la stabilité de la vie socioéconomique et répond à l'intérêt qu'accorde l'État aux besoins des citoyens dans leurs environnements par la formation et selon l'identité culturelle nationale. Ce texte vise à identifier et à situer l'animation socioculturelle parmi sa pluralité des formes et d'application selon les communautés qui la mobilisent dans le but de promouvoir la culture malgré les difficultés propres à l'absence de stratégie nationale explicite. On doit aussi tenir compte des frontières poreuses avec le travail social et d'autres champs professionnels apparentés pour se donner une idée de la place à venir de l'animation dans l'ensemble des pratiques d'intervention sociale.

Depuis février 2021, l'Algérie connaît un mouvement d'action citoyenne sans précédent. La population, dont particulièrement les jeunes, envahissent différents espaces publics et culturels de la capitale, voire plus largement de tout le pays, ainsi que des établissements consacrés à la jeunesse pour lancer des actions culturelles. L'animation a soutenu cette dynamique et l'a étendu aux citoyens de tous âges, intéressés par la diversité des programmes proposés durant la période estivale, où les publics sont nombreux à s'adonner à des activités récréatives.

La vitalité nouvelle du système socioculturel s'affirme après la période de la décennie noire (1992-2002) témoigne du retour à la vie normale des Algériens. Chercheurs et praticiens travaillent d'arrache-pied pour impliquer leurs laboratoires et les acteurs de la société civile, quel que soit leurs milieux socio-professionnels, dans le développement des techniques qui pourraient permettre l'actualisation de l'animation par l'intégration des méthodes d'intervention qui aident à enrichir ces activités de manière bénéfique dans différents domaines socioculturels et socio-professionnels.

En réalité, l'origine de ce changement est l'apparition de nouveau modèle de société basé sur des valeurs sociales et patrimoniales transmises à travers les générations qui expriment la psychologie d'un peuple, véhiculent son histoire, ses croyances, ses représentations symboliques, ses modèles culturels et sa vision de monde naturel.

Cela dit, l'enthousiasme des jeunes générations dans la conduite de ces activités vitales afin de rattraper le retard des années passées est loin d'être facile. Cet engagement nécessite d'agir à plusieurs niveaux : celui des instances officielles associant les organismes gouvernementaux et associatifs et celui des communautés territoriales pour opérationnaliser leur plan d'action et stimuler des jeunes entrepreneurs.

L'évolution de l'animation socioculturelle

La prise de conscience nationale de l'enjeu du développement social ce « capital humain » qui est un vecteur du développement économique et social impose la nécessité de se doter d'un cadre stratégique de référence et d'une vision à l'horizon 2030 /2035.

Un travail colossal organisé à travers le territoire National ,par la tenue des conférences et l'ouverture des ateliers pour étendre l'enthousiasme des jeunes et celui de l'État algérien ,un effort dont la nouvelle pédagogie est le facteur important pour suivre les travaux distingués parmi tant d'autres présentations dont les suggestions des participants centrées en majorité sur l'élaboration de stratégie dans le domaine social et éducatif dans le seul but de renforcer les capacités de l'animation.

L'actualisation de la formation pour les métiers qui s'appuient sur l'animation en Algérie est devenue un moyen de valoriser certains secteurs, où les jeunes générations sont des acteurs de la société, et qui ont un rôle à jouer contenu du tissu social actuel. La formation des animateurs dans des secteurs où l'activité s'appuie sur l'animation cette procédure est cruciale comme pour le secteur associatif et d'autres car elle permet d'acquérir une expérience professionnelle. Une démarche considérée comme un besoin nécessaire pour le bon déroulement des activités elles-mêmes, dont les soucis majeurs sont les aides, l'assistance aux multiples actions qui nécessitent une clarification des propositions qui sont la composition du tissu associatif.

De même l'ordre d'idées, en Algérie est d'encourager les jeunes vers les métiers du secteur associatif dont l'objectif est d'accroître la qualité de contribution de l'associatif pour lui rendre la place active bien méritée en société et dans le tissu socio-économique local.

En Algérie, seuls 10 % de la population des 18-35 ans seulement est active. Pendant ce temps, le potentiel pour l'insertion professionnelle que représente le secteur associatif reste sous-estimé par les acteurs de l'emploi et les jeunes eux-mêmes.

Travailler au sein d'une association implique pourtant de nombreux savoir-faire et des compétences, par exemple en gestion et coordination de projets, en animation et médiation socio-éducative. Cependant, il existe de nombreux domaines d'activités qui correspondent aux champs sectoriels de l'animation socioculturelles qui sont ciblés par le gouvernement comme ayant une forte valeur ajoutée pour augmenter la croissance du développement. Parmi ceux-ci, on trouve la formation professionnelle, le numérique, le tourisme, les sports et loisirs ou encore la santé. Des activités qui correspondent justement aux cœurs de métiers de nombreuses associations algériennes.

De plus ,des nouvelles structures pour l'action socioculturelles et éducatives communautaires ont remplacé les anciennes habitudes qui naissent pour assurer des activités dans tous les domaines ,ce qui aujourd'hui impose des exigences de planification stratégique au changement de programmes nationaux ,changement qui nécessite de revoir tout le système de l'éducation et de la formation, c'est ainsi qu'on a réfléchi l'ouverture à la diversité culturelle, à l'interculturalité et au monde pour élaborer un programme national pour rénover et promouvoir les activités de jeunesse par des modèles qui seront en habilités de rendre les actions dans nos institutions plus attractives et influentes.

État de l'animation

Beaucoup prennent la stabilité sociale ou politique retrouvée et l'innovation technologique comme indicateurs du changement de la société algérienne, qui s'accompagne de la mutation des structures culturelles. Dans la foulée, les modes de vie traditionnels sont bouleversés.

Un travail d'analyse est déjà engagé pour diagnostiquer la réalité des activités liées à l'animation sur le territoire national. Ce processus permettra de soutenir et d'accroître les performances des acteurs qui répondront aux besoins évolutifs de la population dans ses différents milieux de vie et de renouveler les modalités d'action pour assurer la réussite des actions.

Les formes et les modalités

La création d'organismes destinés à la formation en animation depuis 2019 a pour objectif de mieux préparer ces acteurs dans l'organisation de nombreuses activités socioculturelles et éducatives.

C'est ainsi que de nombreuses maisons de jeunes implantées dans certains quartiers d'Alger (Ain Naadja, Souidania, El Harrach, Réghaia, Hammamet, Bainem, Zeralda, Staoueli...), connaissent une grande affluence en raison de la qualité des programmes scientifiques, culturels et récréatifs proposés, qui permettent de passer en groupe des moments aussi utiles qu'agréables.

La régularité observée au quotidien dans la fréquentation de ces différents lieux socioculturels dénote une large adhésion du grand public aux différents programmes élaborés qui souvent visent la création d'un cadre convivial, à travers plusieurs activités tel que : les jeux, les activités culturelles et sportives, ainsi que l'organisation de soirées artistiques sur les places publiques et les multiples sorties : à la plage, en montagne et autres.

Les formations

Les modes de formations en animation sont encadrés par des établissements publics, des associations ou des groupes professionnels bien organisés. Le choix du contexte de formation s'impose car il doit favoriser l'accès aux métiers de l'animation dans leurs différents domaines de spécialisation. Leurs principaux diplômes décernés sont les suivants : BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), DEJEPS (Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) ainsi que DESJEPS (Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

Cette diplomation atteste de la reconnaissance de personnes qui créent, structurent et animent des associations, participant ainsi à la vie publique liée à l'existence des pouvoirs citoyens dont l'enjeu est l'émergence d'un engagement envers l'éducation à la citoyenneté, en particulier pour et avec les jeunes.

Le cadre d'action s'élargit à de nouvelles startups qui travaillent sur les technologies les plus avancées au monde » au sein du projet « Alger, ville intelligente ». En effet, cette initiative s'inscrit dans un contexte de développement durable (ODD) dont l'approche repose sur la participation active et significative des jeunes adultes dans un programme de développement mais aussi par leurs initiatives d'acteurs clés capables de conduire le changement et d'innover pour un avenir durable.

Quelle relation avec les populations ?

Une enquête menée par le bureau de liaison entreprise-université de Constantine confirme l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des nouvelles modalités de communication et de socialisation parmi les jeunes. Si 35 % d'entre eux passent plus de 20 heures

par semaine sur le net (Djekhar, 2019), quelque 98 % des étudiants ne communiquent que par l'entremise de Facebook.

Depuis plus de 10 ans, de jeunes internautes algériens ne cessent de développer de nouvelles formes d'engagement (youtubeurs, blogueurs, influenceurs) pour créer des sources d'informations alternatives et de nouvelles narrations qui rendent compte d'une vie quotidienne, sociale, culturelle et éducative en mutation.

Que peuvent apporter les réseaux sociaux ?

Les réseaux sociaux numériques servent de leviers aux mobilisations populaires qui impliquent les jeunes adultes dans les activités citoyennes qui relèvent de la défense et de la protection de l'environnement, en plus de les réunir autour des questions ponctuelles telles que la santé, le patrimoine et la culture.

En effet, de nouvelles formes de mobilisation sont apparues dans plusieurs régions périphériques comme le mouvement lancé au sud dans la région de Ouargla en septembre 2018 « Koulouna Ouargla » (nous sommes tous Ouargla). Depuis, ce mouvement cherche à transmettre par les réseaux sociaux une initiative qui entend rassembler l'ensemble des citoyens autour de causes communes afin de formuler une stratégie dynamique de développement plus cohérente pour toute la région (Chenaoui, 2019).

Ce type d'initiatives collectives ou individuelles se caractérisent non seulement par le fait qu'elles sont lancées par des personnalités influentes, mais surtout qu'elles investissent le champ politique, comme le site « Écris ta constitution » lancé par un chanteur et leader du groupe « Gnawa » Diffusion, Amazigh Kateb.

La structuration en groupes dans les réseaux sociaux est une première étape pour une cause ou thématique (ex. : activités de nettoyage de quartiers, de plages...) qui implique un passage à l'acte à travers de nouvelles modalités de participation croisant intérêt public et collectif (actions civiques, nettoyage, sauvegarde du patrimoine, actions caritatives).

Quelles limites professionnelles, sociales, culturelles et politiques ?

Les conditions générales de la vie en Algérie se sont grandement transformées au cours des dernières années. La stabilité politique et économique a accéléré les mutations sociales qui sont l'origine de la naissance de modèles familiaux inédits. L'adhésion des populations aux différents programmes d'animation socioculturelle élaborés par des institutions publiques ou d'autres associations a donné lieu à la création d'un cadre convivial, à travers les jeux, des activités culturelles et sportives, ainsi que l'organisation de soirées artistiques sur les places publiques et les sorties à la plage.

Le but de ces activités ludiques est de découvrir et d'encourager les jeunes talents à travers des ateliers de dessin, de théâtre et l'ouverture d'espaces dédiés au livre, en plus de la tenue prochaine d'un festival des Jeunes talents en collaboration avec le mouvement associatif.

Le sens de l'intervention dans les maisons de jeunes, les clubs, les associations ou tout autres organismes consiste à promouvoir différentes actions citoyennes dans le domaine de la solidarité et la protection de l'environnement ou toute autre action humanitaire qui vise des objectifs sociaux.

Rappelons que l'objet de ce genre de structures à but non lucratif régit par la loi doit s'inscrire dans l'intérêt général, mettant en commun et bénévolement leurs connaissances et leurs moyens pour promouvoir et encourager les activités dans les domaines professionnel, social, scientifique, religieux, éducatif, culturel, sportif, environnemental, caritatif ou humanitaire et ne pas être contraires aux « valeurs du peuple », aux bonnes mœurs et aux dispositions des lois et règlements en vigueur ainsi qu'à l'ordre public.

L'offre de services destinés aux jeunes reste toutefois aujourd'hui insuffisamment corrélée à leurs attentes, malgré les efforts récents de l'État pour promouvoir leur engagement. À noter l'instauration d'un Conseil Supérieur de la Jeunesse, institution consultative, à la faveur de la révision constitutionnelle de 2016 et l'éclosion d'initiatives diverses tels que les Conseils Consultatifs des Jeunes dans nombre de régions.

Le schéma directeur pour anticiper l'animation sur le territoire

À l'horizon 2030, l'Algérie aura adopté un plan de développement durable en tant que priorité nationale dans le cadre de l'ensemble des stratégies et programmes du gouvernement, qui s'étendent aux secteurs de la culture, de l'éducation et de la santé.

L'animation sera au cœur de ces initiatives. Elle valorisera les actions communautaires et permettra de renforcer et de développer les liens entre les personnes dans un esprit de communauté et de citoyenneté active. Dans cette optique, elle est capable de donner un nouveau souffle à la culture et d'améliorer la vie quotidienne des Algériens et surtout des jeunes.

Cet objectif stratégique essentiel ne peut être atteint que par l'implication de la contribution des jeunes de moins de 30 ans qui composeront autour des deux-tiers de la population. Il importe ainsi de réfléchir et de reconnaître les défis auxquels ils sont appelés à se confronter, tout en valorisant leur potentiel en tant qu'agents du changement. Soutenir les jeunes dans plusieurs domaines clés nécessite une éducation de qualité et un accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle.

Cela demande davantage de solidarité à l'échelle nationale et internationale pour un monde meilleur et un modèle socioculturel et économique efficace et juste permettant de concrétiser les objectifs de développement durable.

L'objectif au-delà des contenus socioculturels est de réaffirmer la volonté, d'améliorer le cadre de vie, de valoriser le capital socioculturel et de préserver l'environnement en s'appuyant sur le dynamisme des régions et leur attractivité.

L'ouverture sur l'international pour la mise en œuvre des activités pour et avec une centaine de jeunes à travers le territoire et dans un cadre de la politique internationale de coopération avec des partenaires est aussi de mise. Il s'agira pour les projets d'animation de cultiver un dialogue, le respect de l'autre et des différences, par-delà de ce qui nous unit.

Les ateliers de dessin, de théâtre ou de musique, offerts ce concert avec les sciences environnementales et d'autres spécialités à plus de 1200 adhérents entre différents clubs scientifiques, ateliers et activités de la ville d'Alger continueront de bénéficier du « plan bleu ».

Citons aussi l'organisation des « Semaines culturelles et scientifiques dédiées aux enfants », où plusieurs activités pédagogiques seront organisées à long terme, ainsi, que des collaborations

avec le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA), pour des projections de films, en plus de la programmation de plusieurs activités et des ateliers, en lien avec la lecture, la protection de l'environnement, l'astronomie et la robotique.

Le lancement d'un programme pour l'animation des quartiers fondé sur l'approche « à chaque nouvelle cité son foyer de jeunes » permettra aux jeunes de 16 à 25 ans d'être en lien avec des animateurs socioculturels pour les accompagner et concevoir des projets promoteurs. Cette philosophie se retrouve dans le programme de « Joussour », une pédagogie de travail qui s'appuie sur un slogan « *avec et pour* » des jeunes en s'assurant que les personnes sont parties-prenantes.

La formation en animation est aussi organisée dans un contexte de coopération internationale comme c'est le cas entre l'Université d'Oran (département de sociologie) et l'Université de Bordeaux Montaigne (département de Carrières Sociales). L'idée est de coconstruire un nouveau cursus visant à renforcer tout autant les compétences d'animation que le pouvoir d'agir des associations dans une double posture de réflexion et d'action. C'est le cas du projet associatif « Santé Sidi El houari » réalisé à Oran dans la perspective d'une « recherche d'une société plus libre pour être plus responsable, et plus juste pour être plus humaine ».

Dans la foulée, l'association Santé Sidi El Houari a investi un ancien hôpital et d'anciens bains turcs en y créant une école de formation aux métiers anciens et traditionnels du bâti et un pôle socioculturel.

L'animation, c'est aussi des projets et programmes proposés par les associations culturelles, activant dans divers domaines artistiques, notamment le théâtre, le cinéma, la musique, le patrimoine et les arts plastiques. Un budget d'un montant total de 70.000.000 DA (soit près de 500 000 euros) a été alloué par la Commission ministérielle chargée d'étude au ministère de la Culture et des Arts pour les 168 associations (retenues) pour concrétiser leurs projets.

Impliquer l'Agence nationale pour l'emploi

Les partenaires du projet « Innov'Asso » s'engagent dans les régions d'Oran et de Khenchela à valoriser les savoir-faire acquis et développés en travaillant au sein d'une association. Des enquêtes en cours permettront d'identifier les métiers et les compétences à consolider. À l'issue de cette phase de diagnostic, un répertoire des compétences et des services associatifs ainsi qu'un référentiel des métiers sera mis à la disposition des acteurs institutionnels.

Cette étude contribuera à mettre à jour la Nomenclature algérienne des métiers et emplois (NAME) par l'Agence nationale de l'emploi (ANE). Actuellement, la NAME répertorie 422 professions. Mais un grand nombre de postes et de fonctions développés au sein du milieu associatif sont encore mal définis, voire absents. Notamment lorsqu'il s'agit de métiers « émergents », tels coordinateurs de projet de coopération, producteurs de webradio, auxiliaires de vie scolaire vers une éducation inclusive des jeunes porteurs de handicap, médiateurs socioculturels, éco-guides sensibilisant à la protection de l'environnement et au développement durable, etc.

Il y a surtout deux projets qui ont créé dernièrement une saine concurrence entre les créateurs et les artisans, à savoir Génération tourisme et Idée en tourisme. Ces projets, dont les prix ont été remis aux lauréats à Alger, sont porteurs de plusieurs nouvelles idées. D'ailleurs, le but majeur de ces projets ambitieux est d'intégrer les jeunes concurrents dans le secteur de l'animation du tourisme. Cette initiative permet de mettre en place des activités culturelles et artistiques qui

mettent la lumière sur la richesse, la variété et l'authenticité de la culture algérienne ainsi que le talent des jeunes.

Ces projets, financés en partenariat par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et l'Union européenne, impliquent le secteur culturel comme acteur important en proposant aux artisans l'accès à des emplois ou de la formation, de même qu'à des investissements dans le secteur du tourisme.

L'Algérie, avec son riche patrimoine culturel, ses sites historiques et ses paysages naturels diversifiés, veut développer davantage le secteur touristique. Le pays investira dans la rénovation des infrastructures de base, la formation des professionnels du secteur et la promotion de l'Algérie comme destination touristique du futur.

Le directeur national du programme « Jil-Siyaha », Abdelhamid Terghini, avait affirmé que la mise en œuvre de ce programme dans quatre wilayas pilotes, soit Tlemcen, Sétif, Timimoune et Djanet, allait s'étendre à d'autres wilayas.

Le tourisme, en tant que moteur de croissance économique, contribuera à la diversification des revenus et à la création d'emplois, en particulier dans les régions moins développées du pays.

Promouvoir l'entrepreneuriat jeunesse

La période 2025-2035 sera également marquée par des initiatives visant à promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes Algériens, dont le soutien passe par des programmes de formation, des financements et des partenariats publics-privés. L'objectif est de libérer le potentiel créatif des jeunes générations pour réduire le chômage et stimuler l'innovation à travers le pays.

L'action en faveur de la jeunesse constitue ainsi une priorité nationale qui s'inscrit dans le plan d'action des années à venir du gouvernement stipulant : « *œuvrera à la réussite de l'ensemble des conditions requises pour la libération des énergies des jeunes et leur émancipation, à travers les politiques liées (i) à l'éducation et à la formation, à l'emploi, (ii) à l'implication dans le mouvement associatif et citoyen, (iii) à la culture (iv) et à la pratique sportive* ».

Cette volonté a de même été consignée dans la révision constitutionnelle prévoyant la mise en place d'un *Conseil Supérieur de la Jeunesse*, conçu comme un espace d'échanges et de participation. Néanmoins, malgré les efforts entrepris par le gouvernement pour une meilleure disponibilité des services, des infrastructures et des dispositifs en faveur de l'emploi et de l'entrepreneuriat, la jeunesse fait face à des défis de taille.

La démarche « apprendre en faisant » du programme CapDeL

Le CapDeL vise, à travers le renforcement des capacités des acteurs du développement local, la promotion d'une gouvernance locale concertée et transparente, le renforcement de la cohésion sociale et l'émergence d'une économie locale solidaire et diversifiée. Le CapDeL est mis en œuvre dans huit communes représentatives de la richesse et de la diversité du territoire national : Babar (Khenchela), Djanet, Djemila (Sétif), El Khroub (Constantine), Ghazaouet (Tlemcen), Messaad (Djelfa), Ouled Ben Abdelkader (Chlef) et Timimoun.

Les projets associatifs de développement local, appuyés et financés par le « CapDeL », dans ce cadre, regrouperont des partenaires institutionnels, des cadres formateurs et des associations en vue de partager les bonnes pratiques relatives au renforcement des capacités, selon la démarche « apprendre en faisant » adoptée par le Programme pour les acteurs associatifs.

Pour cela, les acteurs associatifs bénéficiaires ont préalablement échangé pour créer des synergies avec les différents acteurs du territoire (élus, communes, daïras, wilayas, secteurs) à l'occasion de la mise en œuvre de leurs projets. Ils ont également procédé à l'évaluation de cette expérience novatrice et aux moyens de renforcer ces partenariats construits dans le cadre de la planification stratégique du développement local.

Ces projets associatifs sont sélectionnés à la suite de propositions des associations retenues qui ont été intégrées au sein d'incubateurs et ont bénéficié de sessions de formation sur la formulation et la gestion du cycle d'un projet ; la planification territoriale, la vision associative et le partenariat avec différents acteurs du territoire (institutions, formation professionnelle, universités).

En somme

L'animation socioculturelle s'est appuyée sur une diversification des types d'associations à enquêter afin de pouvoir dégager, par contraste, les retombées réelles et les rapports dans lesquels ces associations sont enchevêtrées. Cette démarche nous a semblé fructueuse dans le sens où elle offre une vision globale des transformations du tissu associatif. Elle nous a permis de faire une analyse à la fois micro et macrosocial et de distinguer des processus de professionnalisation chez certaines associations.

Conclusion

Une action culturelle qui se veut positive, enthousiaste, frappée du sceau de la bonne santé physique et de la jeunesse triomphante est en voie de consolidation en Algérie. Il s'agit d'édifier un citoyen nouveau, qui vivra dans le contexte d'une culture envisagée sous l'angle du savoir et du plaisir d'apprendre.

En 2022, le gouvernement examinait un avant-projet de loi organique relative aux associations (ci-après « projet de loi ») visant à « mettre en place les mécanismes d'un mouvement associatif actif et efficace au sein de la société ». sa finalité est d'harmoniser le droit relatif aux associations avec l'article 53 de la nouvelle constitution algérienne en vertu duquel « le droit de créer des associations est garanti. Il s'exerce par simple déclaration » et « les associations ne peuvent être dissoutes qu'en vertu d'une décision de justice ».

Le texte prétend viser à « assouplir les conditions et modalités de création des associations » tout en assurant la protection de « l'unité nationale et de l'unité territoriale, des éléments fondamentaux de l'identité nationale, des symboles et institutions de l'État » ainsi que de « l'ordre public et les bonnes mœurs ».

Malgré ses qualités, le nouveau texte ne prend pas ou peu en compte les remarques et recommandations formulées par le Comité des droits de l'homme à l'issue de l'examen du quatrième rapport périodique de l'Algérie concernant la Loi n° 12-06. Ce dernier avait souligné plusieurs aspects problématiques concernant la loi actuellement en vigueur à savoir : « a)

la création d'associations s'opère selon un régime d'autorisation ; b) la coopération avec des organisations étrangères tout comme la réception de fonds provenant de l'étranger sont soumis à l'accord préalable des autorités ; et c) les associations peuvent être dissoutes par simple décision administrative pour « ingérence dans les affaires internes du pays ou atteinte à la souveraineté nationale ».

C'est donc en contexte d'un encadrement législatif ou réglementaire à parfaire que l'animation socioculturelle est appelée à se développer en Algérie, résolument tournée vers une place plus importante accordée à la jeunesse couplée à une action environnementale robuste.

Bibliographie

- Abu-Sada, C. et Challand, B. (2012), *Le développement, une affaire d'ONG. Associations, État et bailleurs dans le monde arabe*. Kharthala.
- Algérie presse service : *Examen d'un avant-projet de loi pour un mouvement associatif actif*, 9 mars 2022. <https://www.aps.dz/societe/136826-gouvernement-examen-d-un-avant-projet-de-loi-pour-un-mouvement-associatif-actif-et-efficace> (consulté le 18 août 2022).
- Augustus, R.-N. (1995), *Civil society in the Middle East*, vol. 1. Brill.
- Azzouzi, A. (2006), *Autoritarisme et aléas de la transition démocratique dans les pays du Maghreb*. L'Harmattan.
- Ben Néfissa, S. (2002), *Pouvoir et associations dans le monde arabe*. CNRS.
- Camau, M. (2006), « Globalisation démocratique et exception autoritaire arabe ». *Critique internationale*, n° 30.
- Catusse, M. (2006), « Ordonner, classer, penser la société : les pays arabes au prisme de l'économie politique ». Dans E. Picard (dir.), *La politique dans le monde arabe*. Armand Colin.
- Derras, O. (2007), *Le phénomène associatif algérien*. Fondation Friedrich Ebert.
- Euromed Droits, Mémoire (2015), Analyse de la loi n°12-06 du 12 janvier 2012 relative aux lois sur les associations : <https://euromedrights.org/fr/publication/memorandum-analyse-de-la-loi-no12-06-du-12-janvier-2012-relative-aux-lois-sur-les-associations/> (consulté le 18 août 2022).
- Ferrié, J.-N. (2003), « Les limites d'une démocratisation par la société civile en Afrique du Nord ». *Maghreb-Machrek*.
- HORIZON 2030 (2023), *Quel avenir pour les activités des secteurs de la culture, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement ?* Gouvernement de France.
- Laville, J.-L. et Sainsaulieu, R. (1997), *Sociologie des associations*. Desclée de Brouwer.
- Leca, J. et Schemeil, Y. (1983), « Clientélisme et patrimonialisme dans le monde arabe ». *Revue internationale de science politique*, n° 4.
- Liverani, A. (2008), *Civil society in Algeria: the political functions of associational life*. Routledge.
- Ramdane, B. (1991), « Le phénomène associatif en Algérie : genèse et perspective ». *Annuaire d'Afrique du Nord*.
- Signoles, A. (2006), Réforme de l'État et transformation de l'action publique. Analyse par les politiques publiques. Dans E. Picard (dir.), *La politique dans le monde arabe*. Armand Colin.
- Thieux, L. (2009), « Le secteur associatif en Algérie : la difficile émergence d'un espace de contestation politique ». *L'Année du Maghreb*.

